

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-:-

PORTO-NOVO, le 19 AOÛT 1962

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-:-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

-:-:-

GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE NATIONAL

N° 62/338/PR /CH.

Le Président de la République
Grand Maître de l'Ordre National,

DECRET :

portant nomination et
promotion dans l'Ordre
National du Dahomey

- VU la Loi N°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey;
- VU la Loi N°60-26 du 21 Juillet 1960 portant Création de l'Ordre National du Dahomey et la Loi modificative subséquente N°60-1 du 26 Février 1962;
- VU le Décret N°61-202/PR/ du 21 Juillet 1961 portant nomination du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Est nommé et promu, à titre exceptionnel, dans l'Ordre National du Dahomey, au grade de Commandeur, pour les éminents services rendus au Dahomey dans les diverses fonctions occupées - (rang du 1er Août 1962).

M. Jean DELAFOSSE - Président du Conseil Economique et Social de la République de Côte-d'Ivoire - Ancien Vice-Président du Grand Conseil de l'ex-A.O.F.

Article 2.- Le Présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

Le Grand Chancelier de l'O.N.D.



Signé : H. NAGA

H. NAGA